

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 13566
Numéro SIREN : 820 803 484
Nom ou dénomination : STELLIANT

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2024 sous le numéro de dépôt 82745

STELLIANT

Société par actions simplifiée au capital de 98.440.156 euros
Siège social : 37 rue de la Victoire – 75009 Paris
820 803 484 R.C.S. Paris
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN DATE DU 10 JUIN 2024

... / ...

DEUXIEME DECISION

*Nomination de Benjamin BOUFFARD en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée
en remplacement, fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération*

Le Conseil de Surveillance, conformément à l'article 13 des Statuts, décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, pour une durée indéterminée à compter de ce jour :

Benjamin BOUFFARD
né le 30 avril 1988 à Paris 4^{ème}
de nationalité française
demeurant 43 rue de Guersant, 75017 Paris.

Benjamin BOUFFARD a fait savoir, par avance, qu'il accepterait les fonctions de Président de la Société susceptibles de lui être confiées et qu'il satisfaisait aux règles légales et n'était frappé d'aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Les pouvoirs de Benjamin BOUFFARD au titre de ses fonctions de Président sont fixés par la loi, les Statuts et tout acte extrastatutaire signé par les associés de la Société. ... / ...

Le Président sera remboursé, sur justificatifs, des frais professionnels raisonnables engagés dans le cadre de ses fonctions de Président.

Le Conseil de Surveillance, en conséquence, prend acte également de la nomination de Benjamin BOUFFARD en qualité de Président et membre du Directoire de la Société conformément à l'article 15 des Statuts.

Le Conseil de Surveillance après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette décision.

... / ...

Extrait certifié conforme à l'original par le représentant légal

Benjamin BOUFFARD
Président

STELLIANT

Société par actions simplifiée au capital de 98.440.156 euros
Siège social : 37 rue de la Victoire – 75009 Paris
820 803 484 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 10 JUIN 2024**

... / ...

PREMIERE DECISION

Révocation de Christophe ARREBOLLE de son mandat de Président de la Société

Le Conseil de Surveillance, conformément à l'article 13 des Statuts, après avoir constaté que Christophe ARREBOLLE a été régulièrement informé, par courriel et par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 5 juin 2024, du projet de le révoquer de son mandat de Président de la Société, le mettant ainsi en position de présenter ses observations dans le respect du principe du contradictoire, décide de révoquer *ad nutum* Christophe ARREBOLLE de son mandat de Président de la Société à compter de ce jour.

Le Conseil de Surveillance, en conséquence, prend acte également de la fin des mandats de Christophe ARREBOLLE en qualité de Président et membre du Directoire de la Société conformément à l'article 15 des Statuts.

Le Conseil de Surveillance après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette décision.

... / ...

Extrait certifié conforme à l'original par le représentant légal

Benjamin BOUFFARD
Président